

CE QUE NOUS FAISONS

Attentives aux signes de Dieu, aux appels de l'Eglise et du monde en détresse principalement les malades et les jeunes;

Les Auxiliatrices de Marie Immaculées vont régulièrement aux domiciles des personnes malades pour soulager les souffrances et douleurs (parfois par leur simple présence);

Elles reçoivent les jeunes et les parents des personnes malades qui ont besoins des conseils, d'aide de soutien quelconque;

Elles soulagent quotidiennement la misère de tous ceux qui viennent solliciter leurs concours;

Elles se forment de façon permanente par des cours, sessions et récitations pour être les instruments efficaces dans leurs missions délicates;

Une fois par semaine, elles regroupent les enfants de 8 à 15 ans pour compléter leur éducation humaine, morale et religieuse afin de les aider à aimer, à vivre avec ceux qui souffrent;

Chaque mois (selon un programme préétabli) elles forment les membres laïcs à l'accompagnement et à la prise en charge des malades incurables et ceux en phase terminale.



PRIÈRE DES AUXILIATRICES

*Notre Dame Auxiliatrice,
toi notre mère,
reçois nous dans tes bras
comme tu as reçu Jésus à sa naissance et
à la descente de la croix,
A toi mère toute notre confiance,
par toi nous offrons à ton Fils notre être,
notre vie pour le servir à travers nos frères
souffrants,
Sois pour nous et pour nos œuvres
une mère propice.*

1 Notre père : 1 Je vous salue Marie ;
1 Gloire au Père.



« Par toute notre vie, nos paroles et nos actes, nous voulons être témoins de l'évangile, porteuses du message d'amour, de dignité et de respect à l'égard de tous. Nous désirons aider les hommes à accueillir l'amour prévenant de Dieu » *Constitut, art. 5*



ARCHIDIOCÈSE DE BRAZZAVILLE

INSTITUT DES SOEURS AUXILIATRICES DE MARIE IMMACULÉE A.M.I.



Pour notre vie, tout notre être, témoigner de l'amour et de la présence agissante de Dieu aux plus vulnérables particulièrement ceux en quête du sens de la vie et ceux en fin de vie.



Adresse : 02, Rue Galiema - Moukondo - B.P : 878
Tél. : 06 436 07 78 / 05 551 08 28 06 651 07 73
E-mail : auxiliatrice99@yahoo.fr
Brazzaville - République du Congo

OÙ SOMMES NOUS ?

Soeurs Auxiliatrices de Marie Immaculée, 02 rue Ngaliéma Quartier Moukondo (arrêt Pharmacie) Brazzaville.

02, rue des Auxiliatrices Quartier Massengo (arrêt Manguier) Brazzaville.

Communauté d'Ollombo (Diocèse de Gamboma)

QUI PEUT ÊTRE AUXILIATRICE ?

« La congrégation se veut ouverte à toutes les jeunes femmes appelées par Dieu à se consacrer à Lui par le don de toute leur vie au service du prochain. Elle est donc composée des femmes disponibles pour travailler en divers lieux où se trouve l'homme à sauver ». **Constitution, Art 7.**

A partir de la troisième, une jeune fille peut être en contact avec les Soeurs pour un suivi par correspondance ou sur place lors des rencontres du troisième Dimanche du mois. Si elle le désire, elle peut vivre en communauté des Soeurs tout en allant à l'école.

A partir de 18 ans et en classe de terminale ou équivalent, la jeune fille peut être admise pour la formation initiale :

- une expérience communautaire
- le postulat
- le noviciat

dans la communauté des Auxiliatrices assignée à cette fin.

Te sens tu appelé ? « Viens et Vois ». Jn. 1,39.46.

QUI SOMMES NOUS ?

L'Institut des Auxiliatrices de Marie Immaculée en fondation, regroupe des personnes qui voudraient répondre à l'appel du Christ qui les choisit et les envoie dans le monde auprès des malades incurables et des jeunes désemparées. Dans un esprit de liberté, de partage et d'amour, elles essayent de rejoindre avec joie les plus faibles en les servant. **Mt. 25,40.**

Les responsables juridiques sont :

- * **Soeur Eliane Julienne BOUKAKA**
Fondatrice de l'Institut
- * **L'Archevêque de Brazzaville**
Mgr. Anatole MILANDOU
- * **L'Aumônier de l'institut**



CE QUE NOUS VOULONS

Les Auxiliatrices veulent :

- * Etre signe visible de l'amour gratuit de Dieu;
- * Témoigner de la présence agissante du Christ par leur être et leur agir;
- * Faire prendre conscience de l'importance de toute vie humaine;
- * Protéger les êtres faibles et les « sans défense » à l'instar du Christ

L'idée de création de l'institut des Soeurs Auxiliatrices a été rendue publique avec les voeux perpétuels de la fondatrice le 21 février 1998.

La première communauté a ouvert ses portes le 06 septembre 1999 dans une maison en location à Batignolles.

L'Institut a été reconnu par l'autorité compétente et est érigé comme association publique des fidèles par le décret du 02 août 2001. Cette date a marqué le début de la formation initiale des trois premières.